



Financer le développement pour tous en luttant contre les flux financiers illicites

QUELQUES CHIFFRES

- Les pays en développement ont perdu environ \$7800 milliards en flux financiers illicites entre 2004 et 2013. 87,4% de ces flux financiers illicites sont causés par une mauvaise tarification des transferts, ou une facturation frauduleuse des échanges dans les transactions transfrontalières fiscales.
- \$161,6 milliards ont été perçus par les pays africains en 2015 sous forme de prêts, de transferts de fonds personnels et d'aide. \$203 milliards ont été extraits, surtout par des multinationales rapatriant des bénéfices et de l'argent illégalement hors du continent.
- Chaque \$100 millions de biens volés récupérés pourrait financer les soins de plus de 600 000 personnes atteintes du VIH/sida pendant un an.
- Les pays en développement perçoivent entre 10 et 20 % de leur PIB sous forme de recettes fiscales, alors que les pays développés en perçoivent entre 30 et 40 %.



Les flux financiers illicites faussent la concurrence économique, subvertissent toutes les institutions gouvernementales, génèrent des conflits et sapent l'intégrité des systèmes juridiques et financiers.

Il est essentiel de s'attaquer aux flux financiers illicites pour mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable.

LE PROBLÈME

Les flux financiers illicites sont des mouvements d'argent ou de capitaux d'un pays à l'autre, ou des fonds qui sont illégalement obtenus, transférés et/ou utilisés à travers une frontière internationale. Ce terme englobe la fraude et l'évasion fiscales pratiquées par les sociétés transnationales, le blanchiment d'argent et le transfert de fonds provenant de pots-de-vin, de la corruption et d'activités criminelles.

Les flux financiers illicites empêchent les pays à faible revenu de mobiliser et de dépenser les importantes ressources financières publiques nécessaires à un développement social et économique inclusif et équitable. Ils constituent également souvent un moyen de transférer illégalement des ressources financières indispensables hors des pays en développement vers les pays développés et, par conséquent, d'exacerber les inégalités existantes.

La perte de fonds publics potentiels par le biais des flux financiers illicites à l'intérieur des pays et entre eux et les réductions des investissements du secteur public qui en découlent, ainsi que l'amplification du fardeau de la dette extérieure, compromettent la capacité des États à investir dans les secteurs sociaux essentiels au développement durable, en particulier la santé et l'éducation. Afin de compenser le manque de recettes, des mesures fiscales régressives telles que les taxes à la consommation et d'autres formes d'impôts indirects sont mises en œuvre. Celles-ci affectent de manière disproportionnée le revenu des ménages pauvres et leur capacité à acheter des biens de base et à accéder aux services publics.

En l'absence de services publics, les coûts et le travail supplémentaires liés aux soins non-rémunérés, ainsi que le travail dans le secteur informel, pèsent souvent sur les plus marginalisés. Les services publics, comme l'eau, peuvent être privatisés, ce qui pose des problèmes de prix et d'accessibilité. L'OMS indique qu'il faut 50 litres d'eau par personne et par jour minimum pour maintenir une bonne hygiène. Pour les populations pauvres des pays en développement qui n'ont pas accès à l'eau potable, l'achat des 50 litres recommandés auprès de vendeurs privés peut représenter une énorme dépense. Beaucoup n'ont d'autre choix que de compromettre leur santé et leur dignité en utilisant moins d'eau ou de l'eau polluée. Lorsqu'ils sont victimes de maladies d'origine hydrique, ils n'ont pas les moyens de payer les hôpitaux privés et doivent compter sur des systèmes de santé publique inadéquats, ce qui compromet encore plus leur santé et leur bien-être. Ainsi, les flux financiers illicites créent des obstacles importants aux droits humains fondamentaux et à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont tendance à dépendre plus de l'impôt sur les sociétés que les pays à revenu plus élevé, ils disposent de moins de sources de revenus alternatives réalistes. Les pertes financières qu'ils subissent du fait de l'évasion fiscale des entreprises représentent souvent des proportions plus élevées de leur produit intérieur brut. Un facteur important de la faible imposition des sociétés est le phénomène de la concurrence fiscale mondiale, par lequel des pays principalement en développement offrent des incitations fiscales, des concessions et des exemptions aux sociétés transnationales afin d'attirer les investissements directs étrangers, en particulier dans le secteur manufacturier et les services, y compris les services financiers. Le rapatriement des bénéfices par les sociétés transnationales opérant dans les pays en développement crée une inégalité où les entreprises étrangères obtiennent souvent une compétitivité, des bénéfices et un pouvoir financier plus importants que les entreprises nationales. La majorité des entreprises nationales ne peuvent pas profiter des transactions transfrontalières dans les paradis fiscaux pour réduire leurs impôts, ce qui creuse les inégalités entre les pays à revenu élevé, faible et intermédiaire. La lutte contre les flux financiers illicites est à la fois un impératif et un moyen fondamental pour atteindre les [Objectifs de développement durable](#) et pour réaliser pleinement tous les droits de l'homme.

SOLUTIONS POSSIBLES

Le droit au développement

Le droit au développement vise à créer un environnement favorable au développement, à la paix et aux droits de l'homme, ainsi qu'à la mobilisation des ressources pour le développement durable. Selon la [Déclaration sur le droit au développement](#), tous les êtres humains ont une responsabilité partagée en matière de développement, compte tenu de la nécessité de respecter pleinement leurs droits de l'homme et leurs libertés fondamentales ainsi que leurs devoirs envers la communauté. Les États dont les entreprises sont responsables de flux financiers illicites sont tenus de coopérer au niveau international pour remédier aux conséquences sur les pays en développement dans lesquels ces entreprises opèrent. Les dimensions intrinsèquement internationales de ce droit invoquent les responsabilités mondiales partagées des États et la responsabilité mutuelle de la communauté internationale au-delà des frontières nationales. En vertu du droit au développement, les États ont des obligations à trois niveaux : (a) sur le plan interne, par la formulation de politiques et de programmes nationaux de développement touchant les personnes relevant de leur juridiction ; (b) sur le plan international, par l'adoption de politiques s'étendant au-delà de leur juridiction ; et (c) sur le plan collectif, par des partenariats mondiaux et régionaux.

Recommandations stratégiques

- Faire appliquer l'échange automatique d'informations fiscales, l'appropriation bénéfique, la déclaration pays par pays, les politiques fiscales favorables et sensibles à la dimension de genre au niveau des États. Promouvoir un accès transparent aux données sur les flux financiers illicites, les études d'impact sur les droits de l'homme, la coopération internationale et régionale, le renforcement des capacités des administrations fiscales nationales et la réévaluation des [indicateurs Doing Business](#).
- Mettre en œuvre le [Programme d'action d'Addis-Abeba](#) visant à réduire sensiblement, d'ici à 2030, les flux financiers illicites et l'évasion fiscale systématique de la part des entreprises internationales, en vue de les éliminer progressivement dans tous les pays.
- Mettre en place un organe fiscal mondial démocratique, inclusif et transparent sous les auspices de l'ONU. Renforcer le plaidoyer sur l'amélioration de la transparence financière mondiale et la coopération internationale pour la gouvernance fiscale.



Dans la plupart des pays en développement, la capacité à générer des recettes nationales dépend de manière significative des normes fiscales internationales, de l'environnement politique mondial et de la prévalence des flux financiers illicites par le biais d'évasion et de fraude fiscales. Le régime fiscal mondial actuel manque de sanctions efficaces et de réglementations internationales claires, ce qui favorise la concurrence fiscale entre les pays tout en facilitant les flux financiers illicites.



CONTACT

R2D@ohchr.org

www.ohchr.org

Lire le rapport
complet